

Courrier des représentants du personnel du lycée Martin Luther King de Bussy saint Georges, à Madame Péresse, présidente du conseil régional d'Ile de France (copie à la conseillère régionale de circonscription)

sous couvert de Madame la Proviseure du lycée,

Madame la Présidente du conseil régional d'Ile de France,

Par le présent courrier qui vous est adressé, nous souhaitons vous alerter sur les conditions dégradées d'enseignement au sein du lycée Martin Luther King de Bussy Saint Georges (77). Nos élèves sont grandement impactés et nous vous demandons de prendre des mesures rapides, pertinentes et efficaces pour pallier les problèmes, nombreux, que nous rencontrons et qui sont du ressort de la Région Ile de France que vous présidez.

Dotation inacceptable en photocopieurs :

Seuls 2 photocopieurs sont à disposition des 98 professeurs pour les 1200 élèves du lycée. Le matériel de reprographie est sous dimensionné et peu robuste. Les pannes quasi journalières entravent de façon importante notre travail depuis l'année dernière et encore plus en cette rentrée. Il est arrivé qu'aucun photocopieur ne fonctionne. Dans l'impossibilité de pouvoir réaliser des supports de cours papiers, la gestion des classes est largement affectée, tout comme la sérénité des cours, puisque les élèves n'ont plus l'habitude de travailler sans support et peinent à se concentrer, le support papier exigeant une plus ample concentration que le scrolling auquel ils sont habitués. C'est pourquoi nous demandons une subvention pour pouvoir disposer de matériel de reprographie supplémentaire robuste et bien dimensionné (photocopieur ou duplicopieur) avec un contrat d'entretien exigeant sur les délais de réparation en cas de panne.

Élèves privés d'ordinateurs, faute de matériel de secours en période de réparation :

Ce problème ne se posait pas avant que la Région ne nous impose en 2018 le remplacement des manuels sous format papier par des manuels sous format numérique. Aujourd'hui, nous sommes obligés de choisir entre utiliser des manuels numériques ou bien imprimer des supports. Ce choix n'en est pas vraiment un, dès lors que les conditions matérielles ne sont pas réunies pour travailler sur les portables offerts par la région et censés accompagner nos élèves durant toute leur scolarité. En effet, cette transition à marche forcée vers le numérique, contre l'avis du conseil d'administration de notre établissement, ne se fait pas sans difficultés. Nous constatons une dégradation rapide des ordinateurs, observée par les élèves eux-mêmes, des batteries qui ne tiennent pas une journée de classe, des prises accessibles en nombre largement insuffisant en classe pour les recharger. **C'est pourquoi nous demandons des bornes de charges et un important lot d'ordinateurs, disponible pour remplacer les ordinateurs élèves en cours de réparation.**

Élèves et professeurs privés des manuels des éditeurs : La baisse de 76542 € à 25272€ de la subvention de la rentrée 2025 dédiée au financement des livres scolaires ne permet pas à tous les collègues qui souhaitent travailler sur manuel numérique de choisir l'éditeur du manuel. Les crédits étant insuffisants, certains enseignants doivent, à l'encontre de leur liberté pédagogique, se rabattre sur le manuel proposé par la Région qui ne nous satisfait pas, voire présente des contenus hautement critiquables.

Nécessité absolue de garder un parc d'ordinateurs fixes et de vidéoprojecteurs :

Par ailleurs, nous avons été informés de votre choix de ne pas remplacer les ordinateurs fixes dans les salles de classe. Cela n'est pas acceptable, surtout pour les disciplines technologiques et scientifiques, en raison des logiciels utilisés, des écrans nécessaires pour les activités propres à ces disciplines et parce que lors des épreuves pratiques du bac, les élèves doivent avoir accès à un ordinateur fixe puissant et doivent pouvoir s'entraîner avec ces mêmes ordinateurs.

Nous vous avons déjà signalé par une motion de CA que nous refusons catégoriquement davantage de TBI coûteux et que nous souhaitons un renouvellement de nos vidéoprojecteurs, ce qui correspond à nos demandes et besoins en respectant notre liberté pédagogique. **Nous ne comprenons pas pourquoi cette demande, qui impliquerait un investissement financier moindre de la part de la région, n'est pas respectée.**

Au regard de la commission d'enquête rendue en septembre sur les dangers des réseaux sociaux, il nous semble urgent de débrancher nos élèves des écrans, grâce à l'usage de simples tableaux blancs.

La sécurité des biens et des personnes n'est pas assurée :

Plusieurs **fenêtres** de l'établissement ne s'ouvrent plus, ce qui a des conséquences sur la qualité de l'air intérieur. D'autres ne se referment plus, ce qui peut constituer un danger et favoriser les risques d'intrusion au sein des locaux. **Des travaux de remplacement des huisseries sont urgents !**

L'aménagement du parvis et la construction d'un portail est depuis plus d'une dizaine d'années une véritable arlésienne. Nous insistons à nouveau sur l'urgence d'avoir au plus vite un portail afin d'assurer la sécurité des élèves et du personnel en cas de tentative d'intrusion, des personnels ayant déjà été blessés par des intrus tentant de s'introduire par l'entrée principale non sécurisée. Nous avons demandé à la dernière CHS à avoir une CHS ou un CA avec l'ingénieur région, l'architecte et l'entreprise chargée du chantier, concernant les grilles entourant le lycée et l'aménagement du parvis. Il est indispensable que nous ayons une présentation détaillée des futurs travaux avec des plans notamment et que nous puissions échanger afin de voir comment limiter les nuisances que ces travaux entraîneront et vérifier la pertinence des propositions, étant les utilisateurs quotidiens directement concernés.

Des conditions de travail scandaleuses des agents : Nous rappelons également que les travaux ayant pour but de créer des vestiaires décents pour les personnels femmes de la région n'ont toujours pas été programmés : le local est trop petit, ne permet aucune intimité qu'il s'agisse

des toilettes ou de la douche et il y a fréquemment des pannes de chauffage. Cela avait été souligné parmi d'autres points par une visite du CHSCT de la région le 24 novembre 2017 et constitue un non-respect flagrant de vos personnels déjà dénoncé dans une motion de CA, en 2012, il y a 13 ans déjà !

Nous exhortons donc la Région à nous fournir ce qui relève pleinement de sa compétence : des conditions matérielles nécessaires à la bonne réalisation de notre travail, le service public d'éducation qui nous anime au quotidien.

Veuillez recevoir Madame la Présidente de la région Ile de France nos meilleures salutations.

Les élus des enseignants au conseil d'administration du CA du lycée MLK de Bussy St Georges

Courriers envoyé à la région les années précédentes ici

<https://drive.google.com/drive/folders/1xQHQhuDNIs6rOv46T1INzR0mxQ7eWury?usp=sharing>